

Rouge comporte toujours les mêmes dangers pour la qualité de l'eau. Par ailleurs, bien que les mesures palliatives proposées par le Fish and Wildlife Service des Etats-Unis puissent, si elles sont adoptées, réduire considérablement les pertes d'oiseaux aquatiques au Manitoba, elles ne les élimineraient pas.

"Notre plus profonde inquiétude, toutefois, porte sur le danger de transfert de biotes étrangers dans le bassin versant de la baie d'Hudson, danger que n'écarte pas complètement ou sensiblement le plan révisé qui prévoit, en fait, que de tels biotes seront amenés dans la rivière Rouge par les eaux de la rivière Sheyenne. Dans son rapport présenté en vertu du Renvoi, la Commission a qualifié de 'prédominante' la nécessité d'empêcher le transfert de biotes, et elle a examiné et rejeté les mécanismes de protection, notamment le filtre à poissons du canal McClusky ou un 'système fermé' d'irrigation, qui 'ne peuvent pas, en toute certitude, empêcher les transferts d'organismes vivants et de maladies de poissons qui causeraient des dommages sérieux et irréversibles à l'écosystème et en particulier aux pêcheries commerciales et sportives au Canada'.

"Nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre ces observations aux organismes des Etats-Unis qui participent à l'examen de l'Administration sur la révision du plan Garrison par le Département de l'Intérieur et nous comptons qu'il sera tenu pleinement compte des aspects internationaux du projet au cours de ce processus. A ce sujet, nous vous rappelons également les inquiétudes manifestées par le Congrès des Etats-Unis à l'égard des incidences internationales du projet et nous vous prions donc de transmettre ces observations aux comités du Congrès qui sont ou seront chargés d'examiner le projet de révision du plan ou toute révision subséquente.

"Nous serions heureux de participer à des consultations sur les incidences internationales que pourrait comporter tout plan révisé du projet Garrison lorsque vous serez en mesure de discuter d'un projet précis pour ce qui est de ses effets transfrontaliers éventuels et en particulier du rapport de la Commission mixte internationale. De telles consultations étaient prévues, bien sûr, dans notre Note du 12 octobre 1976 et dans votre réponse du 18 février 1977. Nous vous serions reconnaissants de nous présenter, en temps opportun, toutes les précisions sur la future proposition de votre Gouvernement pour que nous puissions l'étudier avant la tenue des discussions officielles. Nous aimerions connaître, entretemps, les réactions que ces observations provisoires peuvent avoir suscitées chez-vous et nous vous prions également de nous faire connaître le calendrier prévu pour l'étude du plan révisé actuel par l'Administration et le Congrès des Etats-Unis.

"Nous sommes profondément reconnaissants de la collaboration offerte par le gouvernement des Etats-Unis afin de traiter de cette importante question des relations écologiques sur notre frontière commune et nous espérons trouver une solution mutuellement acceptable."